

## Les Oestrides

par M. Leclercq.

La famille des Oestrides groupe une série de mouches dont la classification systématique est assez difficile parce que leurs affinités morphologiques sont confuses. L'avis des spécialistes à ce sujet est donc varié.

Nous préférons donc une classification biologique, établie sur le mode d'action du parasite, sur l'hôte et sur l'endroit où se localisent les larves arrivées à maturité.

Les Oestrides sont des mouches productrices de myiases spécifiques. (On appelle *myiases* les syndromes divers produits par des larves de mouches vivant dans le corps de l'homme ou des animaux). Leurs larves se développent donc exclusivement dans la chair vivante ; ce sont des parasites obligatoires. On peut les classer facilement en 3 groupes biologiques :

- A. OESTRIDES GASTRICOLES : larves mûres dans l'estomac, quelquefois dans le duodénum ou le début de l'intestin. Type : *Gasterophilus intestinalis* de Geer.
- B. OESTRIDES CAVICOLES : larves mûres dans les cavités naturelles du corps. Type *Oestrus ovis* L. dans les fosses nasales et les sinus frontaux.
- C. OESTRIDES CUTICOLES : larves mûres dans de volumineux abcès sous-cutanés. Type : *Hypoderma bovis* L.

Ces parasites sont assez spécifiques, ainsi le *Gasterophilus intestinalis* évolue chez les Equidés, l'*Oestrus ovis* chez le mouton, l'*Hypoderma bovis* chez les Bovidés et l'*Hypoderma diana* Brauer chez le cerf et le chevreuil. Cependant, leurs larves peuvent parfois se rencontrer chez d'autres animaux, ainsi que chez l'homme.

Abordons la biologie des espèces se rencontrant dans notre pays.

1) *Gasterophilus intestinalis* de Geer. — Les œufs sont pondus sur les poils du cheval. La ponte peut être déposée sur n'importe quelle région du corps, mais plus souvent sur la face externe des pattes antérieures. J'ai pu voir l'année passée, de très nombreuses pontes sur les poils qui garnissent la partie postéro-inférieure des pattes antérieures du cheval. La mouche volait au ras du sol, très rapidement et plusieurs œufs étaient collés sur un même poil. C'est en se léchant que l'animal s'infecte. Les jeunes larves arrivent dans la cavité buccale et par un trajet encore mal connu, viennent se fixer sur la muqueuse de l'estomac au moyen de deux crochets mandibulaires. On peut parfois les trouver en grand nombre sur la muqueuse du sac gauche de l'estomac. Elles vivent, dans ces conditions, une dizaine de mois. Arrivées à maturité dans les mois d'été, elles sont éliminées passivement dans les crottins. La nymphose a lieu en terre

et l'éclosion environ un mois après. Les femelles pondent rapidement, puis meurent et le cycle recommence.

2) *Oestrus ovis* L. — La femelle pond autour des narines du mouton ; elle est ovipare ou vivipare. Les jeunes larves remontent dans les fosses nasales et arrivent dans les sinus frontaux. Elles se nourrissent du mucus sécrété dans ces cavités. Lorsqu'elles sont nombreuses, elles produisent des symptômes de catarrhe et des vertiges particuliers. Elles peuvent aussi produire des délabrements dans le cerveau et provoquer la mort de l'animal.

Les larves mûres quittent ces cavités en été, et sont éliminées par les ébrouements. La nymphose a lieu dans la terre et l'éclosion des adultes se produit endéans 30 à 50 jours.

3) *Hypoderma bovis* L. — Les œufs sont pondus sur les poils des Bovidés : l'animal se lèche et les avale ; mais il a été prouvé que l'infection ne se fait pas seulement par voie buccale, les jeunes larves pouvant aussi pénétrer dans l'épiderme à la faveur d'une zone de moindre résistance. Les larves, après des migrations complexes dans le corps de l'hôte, arrivent dans le tissu cellulaire sous-cutané du dos et y forment de volumineux abcès qui diminuent fortement la qualité du cuir. Pour les animaux abattus en été, la proportion des peaux varronnées est énorme. Ces peaux présentent un nombre plus ou moins élevé de trous percés comme à l'emporte-pièce, justement dans les régions du cuir les plus estimées par la tannerie. Les pertes sont donc extrêmement élevées et le varron contraint nos tanneurs à s'adresser à l'étranger pour s'approvisionner de peaux saines, au grand dommage de notre agriculture et de nos finances. Malgré tous les arrêtés sur l'hypodermose bovine et l'évarronnage, l'*Hypoderma bovis* est toujours très commune en été dans nos régions. Les larves mûres sortent de ces abcès sous-cutanés et tombent à terre, où elles s'enfoncent. Elles deviennent noires et se transforment en pupes d'où sortira l'insecte parfait 2 à 3 semaines plus tard. Les adultes apparaissent en juillet-août.

4) *Hypoderma diana* Brauer. — L'évolution est semblable à l'espèce précédente, mais se produit chez le cerf et le chevreuil.

Nous pouvons donc remarquer que les formes adultes ont une vie assez courte, et apparaissent dans les mois d'été. Leurs stades larvaires évoluent très longtemps dans le corps de l'hôte au cours des mois d'automne, d'hiver et du printemps.

Notons que ces myiases des animaux peuvent aussi affecter l'homme.

En 1882, le Dr J. C. Jacobs, publia le premier travail, en Belgique, sur les myiases. Il y signale notamment que M. le Docteur Spring, professeur de clinique médicale à l'Université de Liège, fut le premier à signaler le problème des myiases en Europe. En 1861, il avait en effet trouvé des larves d'*Hypoderma bovis* dans les tumeurs produites à la tête chez une petite fille qui avait passé les mois d'été chez des cultivateurs dans un village des environs de Saint-Vith.

Tout récemment, MM. L. Morenas, E. Roman et J. Savoye (1947) ont présenté à la réunion dermatologique de Lyon du 27 Juin 1947, un cas curieux de myiase humaine dû à *Hypoderma bovis*. Voici le résumé des faits. Les auteurs rapportent un cas de myiase cutanée, à type de tumeurs ambulatoires chez un enfant de 10 ans, en ayant imposé pour un oedème de Quincke et s'étant jugé, fin de compte, par une petite tumeur de la région temporo-pariétale qui s'est ulcérée, avec élimination d'une larve vivante appartenant au genre *Hypoderma*. Cet enfant, qui gardait les vaches dans les champs, a vraisemblablement été contaminé par des larves pénétrantes, provenant d'œufs pondus par la mouche femelle sur ses cheveux ou arrivées sur sa peau par contact d'un bovin infesté. Ces larves jeunes ont dû tout d'abord cheminer superficiellement dans l'épiderme pour aller s'enfoncer dans la paroi de l'œsophage. Après avoir parcouru les tissus de cet organe, elles ont dû émigrer à travers la musculature avoisinante, atteindre ensuite la couche cellulaire sous-cutanée de la partie postérieure du tronc pour, après un long trajet, aboutir à la région temporo-pariétale où l'une d'elles a été éliminée.

*Hypoderma bovis* est très commune dans notre région. Encore récemment, j'examinais une génisse qui ne présentait pas moins de 27 abcès sous-cutanés sur le dos, contenant chacun une larve d'*Hypoderme*.

Connaissant la biologie de ces mouches, il est très facile d'éviter une infection en prenant garde de ne pas avaler des pontes ou laisser déposer des œufs sur son corps. Pour ce qui concerne la préservation des animaux domestiques, elle est assez difficile. Elle peut se résumer en trois points :

a) détruire le plus possible de larves d'*Hypodermes* en les extrayant ou en appliquant certaines préparations pharmaceutiques pour cet effet.

b) protéger le bétail des pontes en été. La meilleure solution serait de rentrer les animaux à l'étable au moment où les femelles cherchent à pondre, ce qui se remarque bien par l'agitation du bétail. Ces mouches ne rentrent jamais dans les étables et volent surtout l'après-midi des journées chaudes et orageuses de Juillet-Août.

c) contrôle du bétail d'importation. Malheureusement, cette mesure n'est applicable que quand les larves sont arrivées sous la peau du dos, à moins que l'on ne parvienne un jour à mettre en évidence une réaction sérologique spécifique, les larves produisant des modifications dans le sang de l'hôte infesté.

C'est en Suisse que la lutte contre l'*Hypoderme* bovine est la mieux organisée.

#### BIBLIOGRAPHIE

- LECLERCQ M., 1948. — Les Myiases (*Revue Médicale de Liège*, III, N° 6).
- SEGUY E., 1924. — Les Insectes parasites de l'Homme et des Animaux domestiques (*Encyclopédie pratique du Naturaliste*, XVIII).